

Réhabilitation du Collège Paul-Bert à Chatou

Alain Schmitz, Président du Conseil général, inaugure ce jour les bâtiments rénovés du collège Paul-Bert situé à Chatou, en présence de Ghislain Fournier, maire de la commune et Vice-Président du Conseil général.

Depuis les lois de décentralisation, le Conseil général s'est engagé dans une politique de modernisation des collèges dont il a la charge. Les bâtiments du collège Paul-Bert à Chatou dataient de 1965. Les travaux de réhabilitation inscrits au Plan Pluriannuel d'investissement complémentaire 2008-2009, ont permis de mettre aux normes en matière d'accessibilité des personnes handicapées les bâtiments et la demi-pension.

Le Conseil général maintient une politique patrimoniale ambitieuse afin de fournir aux collégiens yvelinois des locaux adéquats pour étudier. Le coût total des travaux de restructuration et réhabilitation du collège ainsi que la restructuration de la demi-pension s'élève à 7 615 000€. Il s'agissait d'agrandir le Centre de Documentation et d'Information, de rénover l'ensemble des salles destinées aux enseignements spécialisés (arts, technologie et sciences) et d'optimiser les espaces dédiés à l'enseignement général afin de les rendre plus fonctionnels. Ils ont débuté en décembre 2011 pour se terminer au printemps 2013.

Le Département consacre chaque année 100 M€, soit 10% de son budget, à la politique en faveur des collèges. Près de 40 M€ sont employés à l'investissement. Depuis 1986, 40 collèges ont été construits ou reconstruits et le collège est le 45^e à être réhabilité.

D'autres opérations sont en cours pour accueillir les élèves à la rentrée scolaire 2014 :

- la construction du 2^e collège à Achères, qui sera le second collège HQE (Haute Qualité Environnementale) du département ;
- la reconstruction partielle du collège Victor-Hugo à La-Celle-Saint-Cloud.

Contact presse :

Alexia Borrás
Tél. : 01 39 07 70 77
aborras@yvelines.fr

